CHEMINS DE FER

HEURES D'ARRIVEES ET DE DEPARTS

Illinois Central

ARRIVEE

"The Limited," Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	8:15 p m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	10:55 a m
Local Mail	6:40 p m
Northern Express	8:50 a m
McComb Accommodation	9:50 a m
Excursion Dimanche	9:30 p m

DEPART

"The Limited," Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	9:15 a m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	7:10 p m
Local Mail	5:30 a m
Northern Express	4:30 p m
McComb Accommodation	2:50 p m
Excursion Dimanche	7:45 a m

New Orleans Great Northern Railroad

Station Terminale Rue Canal

ARRIVEE

Tous les Jours Excepté Dimanche	
Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom et int.	5:50 p m
Folsom, Columbia, Tylertown, et intermediaire	8:50 a m
Dimanche Seulement	
Jackson, Columbia, Tylertown et intermediaire	8:05 p m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire	10:05 a m
Excursions des dimanches et mercredis.	
Folsom, Covington, Mandeville, Abita Springs, Forest Glen, Lacombe et intermédiaire	8:05 p m

DEPART

Tous les Jours Excepté Dimanche	
Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom et intermédiare	6:50 a m
Folsom, Columbia, Tylertown et intermédiaire	4:15 p m
Dimanche Seulement	
Jackson, Columbia, Tylertown, et intermédiaire	7:35 a m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire	6:00 p m
Excursions des dimanches et mercredis.	
Folsom, Covington, Mandeville, Abita Springs, Forest Glen, Lacombe et intermédiaire	7:35 a m

Frisco Lines

Station Terminale Rue Canal

DEPART.

Nouvelle Orléans	11:45 p m	
Baton Rouge	11:15 a m	2:30 a m
Opelousas	2:52 p m	5:24 a m
Eunice	3:46 p m	6:05 a m
Crowley	5:25 p m	8:35 a m
Kinder	4:49 p m	7:02 a m
De Quincy	6:25 p m	8:20 a m
Mauriceville		10:03 a m
Beaumont	3:10 p m	10:40 a m
Houston		8:00 p m
Brownsville		4:00 a m
Houston	11:05 p m	8:10 a m

ARRIVEE.

Nouvelle Orléans		1:15 p m
Baton Rouge	10:30 a m	6:45 p m
Opelousas	7:33 a m	2:52 p m
Eunice	6:55 a m	2:05 p m
Crowley	4:35 a m	11:45 a m
Kinder	5:54 a m	12:56 p m
De Quincy	4:45 a m	11:30 a m
Mauriceville	3:00 a m	
Beaumont	2:20 a m	12:15 p m
Houston	7:15 p m	1:55 p m
Brownsville		12:30 p m
Houston	8:45 a m	

Louisiana Southern Railway

New Orleans, Texas and Mexico Railroad
(LIGNE LOUEE.)

Trains arrivent et partent de la station situe aux rues St. Claude et Champs Elysées.

DEPART.

Train spécial d'ouvriers pour Chalmette	6:00 a m
Mereaux, Violet, tous les jours excepté le Dimanche.	
Train de voyageurs pour Pointe à la Hache	7:00 a m
Tous les jours, Dimanche excepté.	
Train quotidien	4:30 p m
Dimanches seulement	8:00 a m
Ligne électrique pour Shell Beach	7:00 a m
Train quotidien	4:30 p m

ARRIVEE.

Train spécial d'ouvriers pour Chalmette	6:00 p m
Mereaux, Violet, tous les jours excepté le Dimanche.	
Train de voyageurs de Pointe à la Hache	6:00 p m
Tous les jours, Dimanche excepté.	
Train quotidien	10:10 a m
Dimanches seulement	6:35 p m
Ligne électrique pour Shell Beach	10:10 a m
Train quotidien	7:50 p m

Yazoo et Mississippi Valley

ARRIVEE

Vicksburg Express	5:30 p m
Memphis Express	8:10 a m
Batonrouge et Woodville Accommodation	9:40 a m
Excursion Dimanche	9:30 p m

DEPART

Vicksburg Express	7:00 a m
Memphis Express	3:15 p m
Baton Rouge et Woodville Accommodation	4:15 p m
Excursion Dimanche	8:00 a m

Southern Pacific Company

ARRIVEE

Houston Local	5:25 p m
Sunset Express pour Louisiana, Texas et Californie	6:45 p m
Lafayette Local	11:40 a m
Texas Express	7:25 a m

DEPART

Houston Local	6:30 a m
Sunset Express pour Louisiana, Texas et Californie	11:55 a m
Lafayette Local	3:00 p m
Texas Express	9:00

Louisville et Nashville

ARRIVEE

New York and Nouvelle Orléans Limited	7:50 a m
Cincinnati et Florida Express	7:05 a m
Cincinnati, Chicago et New York Express	8:30 p m
Montgomery Accommodation	6:45 p m
Gulf Coast Limited (tous les jours excepté Dimanche)	8:50 a m
Nouvelle Orléans-Mobile Accommodation	11:55 a m
Excursion Dimanche	8:05 p m

DEPART

New York and Nouvelle Orléans Limited	8:00 p m
Cincinnati et Florida Express	9:00 p m
Cincinnati, Chicago et New York Express	8:30 a m
Montgomery Accommodation	6:45 a m
Gulf Coast Limited (tous les jours excepté Dimanche)	3:25 p m
Nouvelle Orléans-Mobile Accommodation	5:15 p m
Excursion Dimanche	7:30 a m

Queen et Crescent Route

DEPART

New York et Washington	7:30 p m
Cincinnati et Asheville	7:30 p m
St. Louis et Chicago	4:45 p m
Cincinnati et Asheville	8:00 a m
Meridien Accommodation	6:00 a m
Hattiesburg Local	
Excursion du Dimanche	
Picayune et points int.	7:10 a m

ARRIVEE

New York et Washington	9:10 a m
Cincinnati et Asheville	9:10 a m
St. Louis et Chicago	9:10 a m
Cincinnati et Asheville	8:30 a m
Meridien Accommodation	4:35 a m
Meridien Local	
Hattiesburg Local	8:10 a m
Excursion du Dimanche	
Picayune et points int.	7:20 p m

VENTES A L'ENCAN — VENTES A L'ENCAN

Par ERNEST A. CARRERE. Par ERNEST A. CARRERE.

ANNONCE JUDICIAIRE

UN COTTAGE NET ET SIMPLE

1332 RUE SPAIN

entre les rues Urquhart et Villere

Jeudi, le 17 Juillet 1913 à Midi

à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne

Succession de John S. Barattini.
No. 104,516—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur
Bureau 806 rue Perdido — JEUDI, le 17 juillet 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu et a un ordre fait et daté signé le 10 juin 1913 par l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, je procéderai à la vente à l'enchère public de la propriété suivante décrite a savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No. 544, borné par les rues Spain, Urquhart, Villeré et Mandeville, désigné comme le lot No. 18 sur un plan par F. D. Seghers, voyer, daté du 15 janvier 1901, une copie duquel est annexé par un acte devant J. F. Meunier, notaire public, le 16 février 1901; lequel lot de terre d'après le dit plan, mesure 23 pieds de face sur la rue Spain, par une profondeur entre lignes parallèles de 118 pieds, 2 pouces et 3 lignes, commençant à une distance de 55 pieds 2 pouces et 4 lignes du coin des rues Spain et Villeré. Les améliorations sont connues par le No. 1332 rue Spain et comprend le cottage en bois et couvert en ardoise, ayant des galeries de côté et en arrière, vestibule, six chambres, égouts et conduit d'eau.

CONDITIONS — Comptant; l'acquéreur assumant la taxe de 1913 et payant l'acte de vente devant H. L. Loomis, Jr., notaire public. Un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication pour compte du prix d'achat.

ERNEST A. CARRERE,
Encanteur, 806 rue Perdido.
SUTHON & LOOMIS, Avocats.
juin15,22,29juillet6,13,17

Par JACOBS-GLEASON, INC.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Au plus offrant enchérisseur, sans limite

Un morceau de terrain de valeur, contenant 20 lots, mesurant 250x271-6, situé dans le carré formé par l'avenue Carrollton et les rues Oleander, Forshey et Dublin.

Succession de Mme Mary Buckley, veuve de William Kern.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 85,004 — Division D — Par Jacobs-Gleason, Inc., S. L. Jacobs, Adjudicateur, 303 rue Carondelet — En enchère, le JEUDI, 10 juillet 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 301 rue Baronne.

Conformément à un jugement rendu en la matière indiquée ci-dessus, par l'Hon. Porter Parker, juge de la Division D, Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, daté d'un 28 avril 1913 et signé le 2 mai 1913, et conformement à un jugement complémentaire rendu et signé, en la même matiere, par le même juge, le 6 juin 1913, et conformément à une ordonnance de homologation touchant les décisions prises en conseil de famille, en la même matiere, datée et numérotée comme indique ci-dessous et datée et signée le 6 juin 1913, et dirigée par S. L. Jacobs, adjudicateur, je vaquerai à la vente en enchere publique, à la date et au lieu indiqués de la propriété suivante, savoir:

Un certain terrain situé au 7ème District, carré No. 495, limite Carrollton avenue, Oleander, Forshey et Dublin street, contenant 20 lots de 1 à 20 inclusivement et mesurant de 1 à 10 inclusivement: 30 ft. x 121 ft. 6 in.; et de 11 à 20 inclusivement: 30 ft. x 150; selon le plan du Georges De Armas, arpenteur et ingénieur civil, lequel plan est daté du 10 mai 1913.

CONDITIONS — La dite propriété sera d'abord offerte en lots comme décrits dans la plan de De Armas susdit, mais l'adjudication sera retenue jusqu'à ce que tous les lots aient été offerts. Et alors, la dite propriété sera offerte comme un carré entier; si l'offre pour la propriété comme un carré entier, est plus élevée que celle pour le total des lots, la propriété sera adjugée en bloc, comme un carré; mais, si l'adjudication des offres pour les lots est plus élevée que les offres pour le carré en entier, l'adjudication adjugera la propriété en lots. Si la propriété est adjugée en lots, le terrain de 50 ft. face, sur Carrollton avenue, sera réservé pour une rue; mais, si la propriété est adjugée en entier ce terrain ne sera pas adjugé, mais reviendra à l'acquéreur, sous l'adjudication du carré en entier.

PAIEMENT — Un tiers ou davantage au comptant, le solde, s'il y a a 1 ou 1 et 2 ans au choix des acquéreurs; les payements déférés seront remplacés par des promesses, portant intérêt de la date de l'adjudication; les dites promesses seront nanties d'hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue et toutes clauses usuelles et nécessaires de garantie. L'acquéreur ou les acquéreurs auront a rembourser tous les actes de vente devant Robt. Legler, notaire public, a payer pour tous les certificats, assumer les taxes pour 1913, et déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

JACOB-GLEASON, INC.,
S. L. Jacobs, Encanteur.
mai25,juin1,8,15,22,29juillet6

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ideal Savings and Homestead Association vs. Mlle L. A. Dickerson.

DEUXIEME COUR DE CITE de la Nouvelle Orléans — No. 3,728 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Hon. Thos. F. Maher, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à vendre à l'enchere publique au carré connu comme le Foundry Green, borné par la rue Patterson, l'avenue Pelican, la rue Belleville et l'avenue Elmira dans le Cinquième District de cette ville, LUNDI, le 7 juillet 1913, à 10 h. 30 a.m., la propriete ci-après décrite à savoir: Un mobilier de salon 9 pièces, deux tables M. T., une lampe de salon, trois vases, deux pendules, huit tableaux, trois berceuses W., 1 berceuse simple, une machine à coudre "Singer," No. 12701570; quatre paires de rideaux de dentelles, quatre abat-jours, deux lampes, une armoire G. D., un lavabo, 2 toilettes, 1 table de jeu, un service de lavabo 6 pièces, nattes pour deux chambres, 2 morceaux de nattes, une machine à coudre "New Home," une machine à coudre "Singer," un buffet, un buffet de cuisine, une table de salle à manger, un fourneau à essence, cinq chaises, 1 bol pour "punch" et huit verres, 1 service à limonade (7 pièces), un service à vin (9 pièces).

Saisie dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant.

GEORGE W. KOBOLT,
Constable, Deuxième Cour de Cité.
WILLIAM A. WENCK,
Avocat pour la demandresse.
juin24,29juillet7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cable Piano Co. vs. William P. Jones.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle Orléans — No. 58,242 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Hon. Jugge Val J. Stentz, de la Division B, Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à vendre à l'enchere publique dans mon entrepôt Nos. 727 à 729 rue St. Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 1er juillet 1913, à 11 heures a. m., la propriete ci-après décrite à savoir:

Un piano "Conover," No. 80,517; une couverture de piano, un tabouret de piano.

Saisie dans le procès ci-dessus intitulé et numéroté suivant l'inventaire enregistré dans mon bureau.

Conditions — Comptant.

P. McGILL,
Constable, Première Cour de Cite de la Nouvelle Orléans.
TESSIER & TESSIER,
Avocats pour le demandeur.
Juin22,26juillet1

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Ellen Finan Joyce, née Finan, épouse de Michael J. Joyce.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,014 — Division C — Attendu que Michael J. Joyce, Jr., a présenté une petition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Mme Ellen Finan Joyce, née Finan, épouse de Michael J. Joyce, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
JOSEPH H. BREWER et ANDREW M. Froich, Avocats. juin21,25,30

Succession de Mme Marie Darcantel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 102,506 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présenté par Octave D. Morand, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
ALFRED GRIMA, Avocat.
juin21,25,30

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Troisième District, portant le numéro municipal 1926 rue Annette, entre les rues Josephine et Celestine.

Ideal Savings & Homestead Association vs. Mme Herminia Mouton.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,809 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 24 juillet 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dpendances qui y appartiennent, ou de quelque façon qui en dependent situé dans le Troisième District de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet No. 59, borné par les rues Annette, Joséphine, Celestine et Nouveau St. Bernard, le dit terrain désigné par le numéro sept et mesure trente et un pieds onze pouces et une ligne de face sur la rue Annette, par une profondeur de cent vingt huit pieds entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant: l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
WM. A. WENCK,
Avocat pour le demandeur.
Juin21,22,27juillet3,11,18,23,24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un grand assortissement de verre et d'une machine à plaquer.

Panama Glass Co. vs. J. Julius Lips.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 100,845 — En vertu d'un writ de Fieri Facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique sur les lieux ci-dessus désignés, MERCREDI, 2 juillet 1913, à 10:30 a. m. la propriété ci-après décrite à savoir:

A mon entrepôt, situé rue St. Anne, entre les rues Royal et Chartres, une grande quantité de verres de granit apolescent, surface unie opalescent, opale unie, et opale granite, de grandeurs et de couleurs assorties, d'après l'inventaire détaillé sur la hasse; une machine à plaquer.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant sur les lieux.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orleans.
LOUIS KNOP.
W. H. PASCOE ET ERASTE VIDRINE,
Avocats pour le demandeur.
juin21,22,26juillet2

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession d'Alfred Williams.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 100,529 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Alfred Williams, Jr., exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
RENE C. METOYER, Avocat.
18juin18,22,27

Succession d'[illegible]

COUR CIVILE DE DIST[illegible] la Paroisse d'Orléans — [illegible] — Division A — Avis est par [illegible] donné aux créanciers de ce[illegible] et à toutes autres pers[illegible] d'avoir à déduire dans [illegible] qui suivront la présente [illegible] sons (s'ils en ont ou [illegible] pour lesquelles le co[illegible] par Mme Ernestine [illegible] lois Deller, exécutrice [illegible] cette succession ne s[illegible] et homologué et les fonds [illegible] conformément au dit compte.

Par ordre de la Co[illegible]
F. J. DREYFOUS et [illegible]
Avocats.

VENTES A L'ENCAN — VENTES A L'ENCAN — VENTES A L'ENCAN — VENTES A L'ENCAN — VENTES A L'ENCAN

Par DANZIGER & TESSIER | **Par DANZIGER & TESSIER** | **Par DANZIGER & TESSIER** | **Par DANZIGER & TESSIER**

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Llyod Posey

No. 99220—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

Par DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, Encanteur—bureau 134 rue Carondelet

MARDI, 1er JUILLET, 1913

A midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, sera vendue à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Porter Parker, juge de la sus-dite cour, Division D, daté le 27 mai 1913 dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

1er. Sept étendues de terre dans le Troisième District de cette ville, désignées par les lettres N, O, P, Q, R, S et T, sur l'avenue Jordan commençant à peu près à 585 pieds de l'encoignure de la rue Johnson (Miro) projectant et chaque étendue mesure ci-après à savoir: Etendue N mesure 195 pieds de face au côté ouest de l'avenue Jourdan sur une profondeur de 325 pieds entre lignes parallèles; de là adjacent à l'étendue N vient l'étendue O, et ainsi de suite en succession viennent les étendues P, Q, R, S et T respectivement, et mesurent respectivement 195 pieds 2 lignes de face au côté ouest de l'avenue Jourdan sur une profondeur de 325 pieds entre lignes parallèles. Toutes ces étendues ayant une profondeur, respectivement, de 325 pieds du côté ouest de l'avenue Jourdan jusqu'à la ligne de division de l'étendue au Couvent des Ursulines. Etendue T a une profondeur et face de 325 pieds au Florida Walk.

2. Une autre étendue de terre située dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans et mesurant 911 pieds 7 pouces 4 lignes de face le long de la ligne nord du Florida Walk (projectant), sur 1,512 pieds 8 pouces 11 lignes de profondeur entre lignes parallèles, s'étendant au côté sud de la rue Treasure (projectant) sur laquelle ligne elle a une façade de 911 pieds 7 pouces 4 lignes. L'étendue est borné sur l'est au côté inférieur par la terre du Collège de St. Croix, et sur l'ouest par la terre actuellement ou dernièrement appartenant aux Religieuses du Couvent des Ursulines.

3. Ilet, 90 ancien No., 2410 nouveau No., 2411 No. revisé, borné par les rues Patriots, Monroe (maintenant Tupelo), Hancock (maintenant avenue St. Maurice), et la ligne de Briggs et contenant dix-sept terrains, numérotés de 1 à 17.

4. Ilet No. 91, sur un plan de Journot, et borné par les rues Gordon, Monroe, ligne de Briggs, et la rue Patriots, et contenant sept (7) terrains, numérotés de 1 à 7.

5. Ilet No. 98, sur un plan de Journot, borné par la rue Foy, l'avenue St. Maurice et la ligne de Briggs, contient cinq terrains numérotés de 1 à 5.

6. Ilet No. 99, sur un plan de Journot, et borné par la rue Hancock (maintenant avenue St. Maurice) et les rues Foy et Cato et la ligne de Briggs, contenant dix-huit terrains numérotés de 1 à 18.

7. Ilet No. 101, sur un plan de Journot, et borné par la rue Canonge ou la ligne Lesseps, et les rues Pilié, Foy et Cato, et contient quatorze terrains numérotés de 1 à 14.

8. Ilet No. 102, sur un plan de Journot, borné par les rues Pilié, Lesseps, plantation Line et rue Cato, contenant un terrain numéroté 1.

9. Ilet No. 103, sur un plan de Journot, borne par les rues Delery, Pilié, Solon et Cato, et contient vingt-trois terrains numérotés de 1 à 23 respectivement.

10. Ilet No. 104, sur un plan de Journot et borné par les rues Monroe, Solon, Pelopidas et Gordon, et la ligne de Briggs, contenant dix-huit terrains numérotés de 1 à 18 respectivement.

11. Ilet No. 108, sur un plan de Journot, borné par l'avenue St. Maurice, les rues Tricou, Pelopidas et Solon, et contient seize terrains numérotés de 1 à 16 respectivement.

12. Ilet No. 109, sur un plan de Journot, borné par les rues Tricou, Delery, Solon et Pelopidas, et contient dix-huit terrains numérotés de 1 à 18 respectivement.

13. Ilet No. 110 sur un plan de Journot, borné par les rues Pelopidas, Solon et Delery et la ligne Lesseps, contenant dix terrains numérotés de 1 à 10.

14. Ilet No. 111, sur un plan de Journot, borné par les rues Tricou, Delery, Mandolin et Pelopidas, et contenant dix-sept terrains numérotés de 1 à 17.

15. Ilet No. 115, sur un plan de Journot, borné par les rues Gordon, Benton, Livingston et Pelopidas, contenant six terrains, numérotés de 1 à 6.

16. Ilet No. 116, sur un plan de Journot, borné par les rues Gordon et Mandolin et la ligne de Briggs, et contenant huit terrains numérotés de 1 à 8, respectivement, et le dit Ilet borné sur un plan de ville, par les rues Gordon, Monroe, Mandolin et Pelopidas.

17. Ilet No. 117, sur un plan de Journot, borné par les rues Gordon, Mandolin et Tupelo et la ligne de Briggs, contenant vingt et un terrains numérotés de 1 à 21 respectivement.

18. Ilet No. 118, sur un plan de Journot, et borné par les rues Hancock, Monroe, Stephen, Girard et Mandolin et contient vingt-six terrains numérotés de 1 à 26 respectivement.

19. Ilet No. 119, sur un plan de Journot, borné par les rues Hancock, actuellement avenue St. Maurice, Tricou, Stephen, Girard et Mandolin, contenant vingt-quatre terrains numérotés le 1 à 24 respectivement.

20. Ilet fractionnaire No. 120, borné par les rues Mandolin et Tricou et la ligne de la plantation Lesseps, l'entier carré étant borné par les rues Delery, Tricou, Stephen, Girard et Mandolin; cinq terrains sur le dit Ilet, numérotés de 1 à 5 respectivement.

21. Ilet fractionnaire No. 121, borné par les rues Stephen, Girard, l'avenue St. Maurice, la ligne de Briggs et la ligne Lesseps, l'entier Ilet d'après un plan de ville, étant borné par l'avenue St. Maurice, les rues Stephen, Girard, Tricou et Leonidas, onze terrains dans le dit Ilet, numérotés de 1 à 11 respectivement.

22. Ilet fractionnaire 122 ancien No., borné par les rues Stephen, Girard, Tupelo et l'avenue St. Maurice et la ligne de Briggs, et l'entier Ilet étant borné par les rues Stephen, Girard, Tupelo, Leonidas, avenue St. Maurice. Huit terrains dans le dit Ilet numérotés de 1 à 8 respectivement.

CONDITIONS—Un tiers ou plus comptant et le solde s'il y en a en un et deux ans, représenté par billets payables à l'ordre de celui que les fera et par lui endossés, portant intérêt au taux de 7 pour cent par an, à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement et garantis par hypothèque et lien de vendeur et privilège sur la propriété transmise et avec toutes les clauses usuelles et ordinaires. l'acquéreur devra payer les taxes de 1912 et 1913 et pour tous les certificats et pour frais de l'acte de vente devant un notaire choisi par le vendeur. L'acquéreur devra faire un depot de 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

JOHN DYMOND, JR.,
Avocat.
mai31juin1,8,15,22,29juillet

Par LIONEL M. RICAU.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en partage.

Cour Civile de District, Division C — No. 104,673.

A l'enchère, MERCREDI, le 16 juillet 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne.

Par et en vertu d'un jugement lu et rendu en cour ouverte le 30 mai 1913 et signé en cour ouverte le 6 juin 1913 par l'Hon. Leward K. Skinner, juge de la Cour Civile de District de la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire de Mme A. B. Fordtran vs. William S. M. D. Brook, dossier No. 104,673, et à moi adressé, je procéderai à vendre à l'enchère publique le MERCREDI, le juillet 1917, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1er. Six certains lots de terre ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits voies, privilèges, servitudes et dépendances, qui s'y trouvent ou de quelque façon en dépendent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Celesti, Peters (anciennement New Levée), Tchoupitoulas et James, désignés comme terrains Nos. 1 à 6, inclusivement, attenant l'un à l'autre et mesurant comme suit: Terrains 1 à 4, inclusivement, chacun 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Peters (anciennement New Levée), par 127 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur entre les lignes parallèles, le terrain No. 1 formant le coin des rues Peters et Celeste et les lots Nos. 5 et 6 le tout mesurant 63 pieds 11 pouces, 2 lignes de face sur la rue Celeste par 150 pieds 10 pouces 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles.

2. Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dependances qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Philip, Chestnut, Birst et Camp formant le coin des rues Philip et Chestnut et mesurant 195 pieds de face sur la rue Philip par une profondeur et une façade de 178 pieds entre les lignes parallèles sur la rue Chestnut; le dit morceau de terre se composé de tout le terrain A et de la plus grande portion du terrain B, sur un plan annexé à un acte devant A. Hero, notaire défunt, le 18 mars 1887, et de la plus grande portion du terrain No. 35 sur un plan de Busson, le 18 juin 1852, déposé au bureau de Jean Agaisse, notaire défunt.

CONDITIONS — Comptant.

LIONEL M. RICAU, Encanteur.
Bureau, 207 Hennen Bldg.
juin14,21,28juillet5,12,16

Par J. L. ONORATO

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme E. M. J. Schumann vs. Louis H. Schumann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 88,178 — Division E — En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division E, dans l'affaire intitulée Mme E. M. J. Schumann vs. Louis H. Schumann, dossier No. 88,178, dit ordre daté et signé 12 juin 1913, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, à midi, JEUDI, le 17 juillet 1913, la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certain terrains de terre, avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances, qui s'y trouvent ou de qui en dépendent de quelque façon, situé et étant dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle orléans, dans le carré No. 18 (faubourg de Greenville) borné par les rues Magasin, Chestnut (maintenant Audubon), Market (maintenant Meadow) et Walnut, lequel le dit terrain est désigné sur un plan par Pillé, voyer, annexé à un acte de partage entre la veuve et heritiers de Joseph R. Damonte, par un acte devant R. L. Tullins, notaire publique défunt, sur le 19 avril 1897 par les numéros onze et douze et mesurent chacun, d'après dit plan, trente pieds de face à la rue Walnut, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Terrain No. 11 forment le coin des rues Meadow et Walnut, le dit acte étant dûment enregistré dans le bureau de "Conveyance Office" pour cette paroisse dans le livre No. 223 folio 573.

CONDITIONS — Comptant; la vente sujet à n'importe quel bail existant. L'acquéreur doit payé les dépenses de l'acte de vente devant Edouard F. Henriques, notaire public, au moment de l'adjudication. 10 pour cent de dépôt (sans intérêt et sans amende du prix de l'achat avec

Encanteur, 820 rue Commune.
HENRIQUES & DUCHAMP,
Avocats pour le demandeur.
juin15,22,29juillet6,13,17

ANNONCES JUDICIAIRES

In re la Mineure Hazel Marion Wiehe.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane — No. 101,768 — Division A — Attendu que Christian F. Wiehe, de la ville de Chicago, comté de Cook, état de l'Illinois, en sa capacité duement qualifiée de gardien ou tuteur de la personne et succession de la mineure, Hazel Marion Wiehe, résidente de la ville de Chicago, comté de Cook, état de l'Illinois, a fait application à cette cour pour être autorisé de prendre possession et de transférer de l'état de la Louisiane la propriété appartenant à la dite mineure.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les trente (30) jours qui suivront la première publication de cet avis, pourquoi l'application du dit gardien ou tuteur ne serait pas approuvée.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
FARRAR, JONAS, GOLDSBOROUGH & GOLDBERG, Avocats.
30mai30juin4,11,18,28,30

Par ARTHUR H. DICKS. | **Par ARTHUR H. DICKS.** | **Par ARTHUR H. DICKS.**

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION D'ANNA J. BONNABEL

No. 101,505 Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division B

COTTAGE SIMPLE DÉSIRABLE

No. 5935 RUE LAUREL

JOLI COTTAGE SIMPLE

5946 RUE PATTON

TERRAINS À BÂTIR GENTILLY TERRACE

JEUDI, 26 JUIN 1913

À Midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne

En vertu d'un ordre qui m'a été adressé par l'Hon. T. C. W. Ellis, agissant pour l'Hon. Fred D. King, de la Division B, maintenant absent en congé, daté le 22 mai 1913, dans l'affaire ci-dessus intitulee et numérotée, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent, situé dans le Sixième District de la Nouvelle orléans (anciennement Hurstville), dans l'Ilet No. 15 borné par la ligne de Bloomingdale, les rues Eleonore, Market ou Jersey et Laurel, désigné comme terrain No. 1 et forme le coin des rues Jersey ou Market et la ligne de division entre Faubourg Bloomingdale et Hurstville, est adjacente au terrain deux et mesure trente sept pieds deux pouces (37' 2") de face à la rue Jersey ou Market, vingt deux pieds, six pouces et demi (22' 6½"), de largeur dans le fond, sur une profondeur de cent cinquante pieds (150'); le tout d'après un diagramme fait par Wm. H. Williams, voyer, daté le 30 octobre 1883, et annexé à un acte devant A. S. Beck, notaire, le 13 novembre 1883. Les améliorations consistent d'un cottage simple, contenant 6 chambres et chambre à bain, gaz, égouts et conduits d'eau, galleries, dépendances; cottage retiré avec grille de fer. Acquis par feu Anna J. Bonnabel d'Alexandre J. Johnson, et Julia Cakes, épouse de Johnson, acte devant H. P. Labatut, notaire le 4 septembre 1896. Enregistré dans le C. O. B. 164, folio 15, de la Paroisse d'Orléans.

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent, situé dans le Sixième District de la Nouvelle Orléans, dans